

Stage (100h)



Présentation

DESCRIPTION

Contractualisée par une convention de stage émise par l'Université (scolarité), cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université.

Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 100h minimum. Les étudiant.e.s ayant choisi cette option devront remettre un rapport de stage à la fin du semestre. En dehors des cas particuliers, le suivi est assuré par le responsable de l'année.

ATTENTION : il convient de s'investir dans la recherche du stage dès le premier semestre, la période la plus propice aux stages se situant au mois de janvier (inter-semestre).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (rapport de stage).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation